



HAL
open science

Les Soi-disant parfaits en -k- de l'osque

Emmanuel Dupraz

► **To cite this version:**

Emmanuel Dupraz. Les Soi-disant parfaits en -k- de l'osque: entre épigraphie, histoire des religions et linguistique comparative. *Les Études Classiques*, 2018, 86, pp.49-67. halshs-04059401

HAL Id: halshs-04059401

<https://shs.hal.science/halshs-04059401>

Submitted on 5 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

LES SOI-DISANT PARFAITS EN -K- DE L'OSQUE : entre épigraphie, histoire des religions et linguistique comparative *

Résumé. — L'osque est réputé avoir une formation suffixale de perfectums en **-k-**, marginalement attestée par un petit nombre d'exemples. L'article propose une analyse alternative aux termes de laquelle les formes concernées présentent en fait un suffixe adjectival ***-āk-** qui sert à former des qualifications de lieux et d'espaces, documenté aussi par deux lexèmes ombriens.

Abstract. — Oscan is said to have suffixal perfects in **-k-**, marginally attested in a few scattered examples. The present paper suggests an alternative analysis, according to which the relevant forms contain an adjectival suffix ***-āk-**, used to build qualifications of places and spaces. This suffix appears also in two Umbrian lexemes.

1.1. En l'honneur de Dominique Briquel, nous souhaitons présenter ici une recherche sur un suffixe adjectival sabellique dans laquelle se combinent l'étude de substantifs et de formules issus des rituels ombriens des Tables Eugubines et celle de deux verbes présents sur deux brèves inscriptions osques. Nous entreprenons de montrer qu'il est possible d'y identifier un suffixe propre au sabellique (ou du moins employé dans un champ lexical spécifique au sabellique par opposition au latin) et de regrouper ainsi sous une même catégorie morphologique et sémantique des formes traitées jusqu'ici en isolation.

D. Briquel a toujours souligné dans son enseignement et dans sa recherche la nécessité de combiner des approches disciplinaires différentes dans l'étude des langues d'attestation fragmentaire, et aussi l'importance d'une étude qui rende justice aux spécificités de ces langues et des sociétés correspondantes, sans les assimiler a priori aux structures du latin et aux pratiques romaines. La comparaison entre l'étrusque, l'ombrien, l'osque et

* Merci à Theresa Roth (Philipps-Universität Marburg et ULB) pour toute l'aide qu'elle a apportée à la présente recherche. Les formes en alphabet national sont transcrites en gras, les formes en alphabet latin, en italiques, et les formes en alphabet grec, dans cet alphabet, selon les conventions en vigueur.

les autres langues de l'Italie ancienne a tout autant d'importance qu'avec Rome. Elle doit se faire tant du point de vue de l'histoire sociale et religieuse que de celui de la linguistique comparée ou aréale. Nous souhaitons par la présente étude illustrer tout ce que nous devons à ses leçons, à propos des langues sabelliques qu'il a toujours tenu à combiner à ses recherches sur l'étrusque.

1.2. L'osque atteste deux formes dont on considère traditionnellement que l'appartenance au système du parfait est indiquée par un suffixe **-k-**. Nous tentons dans le présent article de démontrer que le prétendu suffixe de parfait **-k-** doit être analysé en fait comme un suffixe adjectival **-ak-**, documenté aussi dans deux formes substantivées de l'ombrien. Parmi les deux formes verbales de l'osque, l'une doit être analysée comme un présent, et l'autre, qui est bien un parfait, est caractérisée comme parfait seulement par l'emploi des désinences secondaires des anciens aoristes thématiques et thématisés¹.

2.1. Deux formes osques sont en général considérées par la recherche contemporaine comme des parfaits en **-k-**². Il s'agit de $\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ dans l'inscription VETTER 184 = RIX Lu 39 = CRAWFORD ANXIA 1 et de **kellaked**, qui a trois occurrences, dans les inscriptions POCSETTI 13 = RIX Sa 11 = CRAWFORD TERVENTVM 15, POCSETTI 14 = RIX Sa 10 = CRAWFORD TERVENTVM 16 et POCSETTI 15 = RIX Sa 12 = CRAWFORD TERVENTVM 17³.

1. La présente recherche représente le développement d'hypothèses brièvement résumées dans E. DUPRAZ (2016, p. 341-344). Nous nous efforçons ici de démontrer de manière détaillée les analyses présentées de manière allusive dans cet article.

2. Cf. A. LA REGINA (1966, p. 265), M. LEJEUNE (1976, p. 554, n. 8), L. DEL TUTTO PALMA (1990, p. 30), H. RIX (1992, p. 239), A. WILLI (2010, p. 12) et (2016, p. 78) ainsi que D. PIWOWARZCYK (2011, p. 114).

3. La forme $\sigma\alpha\kappa\alpha\rho\alpha\kappa\iota\delta\upsilon\mu\alpha\iota$ resp. $\sigma\alpha\kappa\alpha\rho\alpha\kappa\iota\delta\iota\mu\alpha\iota$ de POCSETTI 186 = RIX Lu 24 = CRAWFORD CRIMISA 2 resp. POCSETTI 187 = RIX Lu 23 = CRAWFORD CRIMISA 1 ne fait pas partie de cette série, comme l'ont souligné à juste titre J. UNTERMANN (2002, p. 491) et A. WILLI (2016, p. 78 n. 13). Il ne s'agit pas d'une forme verbale * $\sigma\alpha\kappa\alpha\rho\alpha\kappa\iota\delta$, mais d'un substantif au locatif, qu'il faut lire $\sigma\alpha\kappa\alpha\rho\alpha\kappa\iota\delta\upsilon\mu\alpha\iota$ resp. $\sigma\alpha\kappa\alpha\rho\alpha\kappa\iota\delta\iota\mu\alpha\iota$. Cf. P. POCSETTI (1988, p. 112-114) ainsi que M. GUALTIERI et P. POCSETTI (2001, p. 213-216) avec bibliographie antérieure.

La forme $\alpha\lambda\kappa\epsilon\iota\tau$ sur l'inscription VETTER 183 = RIX Lu 13 = CRAWFORD POTENTIA 40 a été considérée par plusieurs auteurs comme un parfait. Cf. V. PISANI (1964², p. 51), A. L. PROSDOCIMI (1978b, p. 1060), J. UNTERMANN (2002, p. 491), M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1426) et K. McDONALD (2015, p. 121). Mais pour les mêmes raisons que dans le cas de $\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$, cette forme $\alpha\lambda\kappa\epsilon\iota\tau$ doit sans aucun doute être analysée comme une 3^e sg. de l'indicatif présent. Cf. C. D. BUCK (1928², p. 369), M. LEJEUNE (1966, p. 178, n. 195), (1970, p. 291 et 306) et (1972, p. 108-109), H. RIX (1993b, p. 493, n. 10), M. MANCINI (2006, p. 86-87) et (2013, p. 49), P. POCSETTI (2009, p. 53), ainsi que N. ZAIR (2016, p. 190).

L'inscription dans laquelle est documentée la forme $\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ est obscure et il n'est pas même possible d'établir avec certitude à quel genre de texte elle appartient. Le plus probable est qu'il s'agit d'une épitaphe, parce que la pierre comportait apparemment trois statues qu'il est possible d'identifier à des effigies de défunts⁴. Mais le texte n'est pas conservé intégralement et son analyse linguistique pose des problèmes importants. En particulier le contexte où apparaît la forme $\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ est opaque.

En revanche, selon nous, l'analyse morphologique de la forme est sûre. Dès 1970, M. Lejeune a souligné qu'en osque du sud, c'est-à-dire dans les inscriptions écrites en alphabet grec, à partir d'environ 300 avant notre ère, le digramme $-\epsilon\iota-$ notait la voyelle semi-fermée $[\bar{e}/e] < *-\bar{e}-$ ou $< *-i-$, par opposition à $[e]$ ouvert $< *-\epsilon-$. Cette dernière voyelle est notée par $-\epsilon-$ ⁵. En outre, le $-\tau$ correspond à une occlusive sourde qui ne peut noter la désinence de l'indicatif parfait, parce que cette dernière, en sabellique, contient un $[d]$ sonore $< ie. *-t$ ⁶. Ces deux traits ne sont pas compatibles avec l'hypothèse que la forme soit une 3^e sg. de l'indicatif parfait, car la désinence correspondante serait $-\epsilon\delta < *-\epsilon t$. De cela M. Lejeune tire la conclusion qu'il est impossible que $\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ soit un parfait. En dépit des analyses traditionnelles⁷, la forme ne constitue pas un exemple de suffixe de parfait en

Il n'y a pas lieu de prendre en compte ici la forme lacunaire **sakrakl** de l'inscription VETTER 89 = RIX Cp 18 = CRAWFORD CAPVA 18. Pace A. FRANCHI DE BELLIS (1981, p. 124-125), il faut vraisemblablement la comprendre comme une forme nominale, qui se rattache au lexème **sakaraklúm** « lieu de culte (*uel sim.*) ». Voir en dernier lieu J. UNTERMANN (2000, p. 649) et (2002, p. 491-492) ainsi que M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 413).

4. Cf. M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1433). La présence du lexème $\beta\rho\alpha\tau\omega\mu$ à la ligne 6, qui signifie « faveur » et qui en osque, par ailleurs, apparaît uniquement dans des dédicaces cultuelles – ces dernières attestent le génitif et aussi l'accusatif – suscite cependant l'impression qu'il ne s'agit pas ici d'une épitaphe. Cf. K. McDONALD (2015, p. 129-130). Sur la formule au génitif **brateis: datas** « pour faveur reçue » et sur le syntagme à l'accusatif contenant le lexème $\beta\rho\alpha\tau\omega\mu$ sur l'inscription VETTER 203 = RIX Pg 4 = CRAWFORD SVLMO 3 cf. H. RIX (2000).

5. Cf. M. LEJEUNE (1970, p. 291-292). L'étude de N. ZAIR (2016, p. 26-95) a montré que l'analyse de M. Lejeune n'était pas pleinement satisfaisante et que le concept de réforme était inadéquat pour décrire des changements progressifs, réversibles et soumis à variations individuelles. N. ZAIR (2016, p. 79 et p. 204-205) reconnaît cependant le point qui est en jeu ici : le digramme $-\epsilon\iota-$ note dans $\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ une voyelle semi-fermée qui ne peut renvoyer à une finale d'indicatif parfait.

6. Cf. M. LEJEUNE (1970, p. 306) et G. MEISER (1986, p. 101). Il est vrai qu'un petit nombre de formes sud-osques montrent que l'opposition entre dentales sourdes et sonores en fin de mot pouvait être neutralisée. Cf. M. LEJEUNE (1990, p. 32), H. RIX (1996, p. 249) ainsi que N. ZAIR (2016, p. 133-135). Cet argument est donc moins contraignant que le précédent.

7. A. WILLI (2016, p. 78, n. 13), tout en reconnaissant les difficultés que pose l'interprétation traditionnelle, ne souligne pas explicitement que $\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ doit être considéré comme un présent et ne fait pas partie des parfaits en **-k-** qu'il discute. La forme

-k-. Au contraire, $\lambda\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ est une 3^e sg. du présent de l'indicatif⁸, ce qui suppose un thème d'infectum en *-ē- ou en *-i-.

Probablement $\lambda\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ est-il un verbe dénominatif lié à un thème en -o- qui correspond à celui du substantif latin *locus* « lieu »⁹. Le contexte étant lacunaire et d'une analyse linguistique difficile, il n'est pas possible de démontrer avec certitude si cette interprétation est exacte. Même si elle est correcte, il n'est pas clair en soi si le lexème est intransitif – « *stands out* », selon la traduction de M. Crawford (éd.) – ou transitif – « *collocò* », d'après la traduction de L. Del Tutto Palma – ni s'il s'agit d'un thème en *-ē- ou en *-i-. En tout cas, il est significatif que la forme de présent $\lambda\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ n'est pas immédiatement dérivée de **loko-* uel *sim.*, mais d'un premier dérivé nominal * $\lambda\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota$ ¹⁰.

$\lambda\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ est considérée comme un parfait par V. PISANI (1964², p. 51-52) et J. UNTERMANN (2002, p. 491). M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1435), en revanche, traduit « *stands out* », sans plus de précision sur l'analyse de la formation. N. ZAIR (2016, p. 205) considère pour sa part, sans détailler son analyse, que $\lambda\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ doit être un indicatif présent ou un subjonctif parfait, ce dernier temps comportant comme l'indicatif présent un [ē/ē] semi-fermé. L'hypothèse d'un subjonctif parfait est très invraisemblable pour des raisons pragmatiques : que l'inscription d'Anxia soit une épitaphe ou une commémoration d'acte culturel ou les deux, elle n'a aucune raison de contenir une forme temporelle et modale aussi marquée. L'analyse que nous proposons plus loin nous semble justifier une interprétation par un indicatif présent.

8. Ce qui coïncide avec le fait que l'autre forme verbale principale identifiable dans le texte, $\lambda\epsilon\iota\kappa\epsilon\iota\tau$ « il est permis (?) », est un indicatif présent. Cf. M. LEJEUNE (1970, p. 291 et p. 306), J. UNTERMANN (2000, p. 428-429) (avec bibliographie antérieure), M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1434-1435) ainsi que N. ZAIR (2016, p. 204).

9. Cette interprétation est présupposée par les traductions « *collocò* » resp. « *stands out* » proposées par L. DEL TUTTO PALMA (1990, p. 174) resp. M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1435). L'analyse étymologique est formulée explicitement par A. L. PROSDOCIMI (1976, p. 853) et par J. UNTERMANN (2000, p. 436) (avec discussion de la bibliographie antérieure). Il est possible, à notre sens, que la graphie $\lambda\omicron\alpha$ - transcrive une évolution phonétique locale ou régionale *-o- > [yo] uel *sim.* derrière dentale, ce qui suppose une prononciation dentale de [l] dans cette forme. En osque du sud également, la forme $\delta\iota\omicron\mu\alpha\nu\alpha[\zeta]$ de l'inscription POCETTI 168 = RIX Lu 7 = CRAWFORD POTENTIA 10 paraît attester le même développement, lui-même sans doute lié à l'évolution plus répandue dans le domaine osque de *-u- > [yu] uel *sim.* derrière dentale. À propos de cette évolution, cf. en dernier lieu l'étude convaincante dans l'ensemble de N. ZAIR (2014). En ce qui concerne $\delta\iota\omicron\mu\alpha\nu\alpha[\zeta]$, l'interprétation de M. LEJEUNE (1990, p. 32) et N. ZAIR (2016, p. 193), selon laquelle l'iota est fautif et dû au voisinage de la forme $\delta\iota\omicron\mu\alpha\nu\alpha$ qui précède immédiatement, nous paraît donc à rejeter. L'hypothèse d'une erreur ne pourrait être acceptée que s'il n'existait pas d'explication satisfaisante de la forme $\delta\iota\omicron\mu\alpha\nu\alpha[\zeta]$ telle qu'elle est gravée.

10. Parfaitement arbitraire nous semble la proposition de M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1434), reprise par N. ZAIR (2016, p. 204-205), selon laquelle la forme $\lambda\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ devrait être corrigée en $\lambda\omicron\{\kappa\alpha\}\kappa\epsilon\iota\tau$, le graveur ayant répété par erreur les deux lettres -κα- de la forme $\kappa\alpha\lambda\iota\delta\iota\tau$ deux lignes au-dessus. L'hypothèse d'une erreur, ici aussi, ne pourrait

2.2. Ce point est d'autant plus important que la forme **kellaked**, elle aussi, suppose vraisemblablement un dérivé en **-ak-**. Cette forme représente sans aucun doute un indicatif parfait actif à la 3^e sg., mais l'élément **-k-**, contrairement à l'analyse traditionnelle, ne doit pas être considéré comme un suffixe de parfait. En effet il est fort peu probable qu'un tel suffixe ait existé et soit représenté par une forme unique. Le lexème **kellaked** est certainement lui aussi le dénominatif d'une forme nominale en **-ak-**¹¹. La base de dérivation doit être une forme nominale qui contenait le même suffixe **-ak-** que * $\lambda\iota\omicron\kappa\text{-}\alpha\kappa\text{-}$.

Cette analyse est rendue plausible notamment par la signification des deux formes. Le lexème **kellaked** est transitif. Son objet à l'accusatif, dans les trois inscriptions, qui contiennent le même texte avec de légères variations, est **aapam** « eau courante »¹², et les trois inscriptions sont gravées sur des bassins semi-circulaires. Voici à titre d'exemple le texte de l'inscription POCETTI 14 = RIX Sa 10 = CRAWFORD TERVENTVM 16 :

pak(is). staiis.^{uacat}(úvkieis). m(eddiß). t(úvtiks). aapam. kellaked / ínim. kúráss. ekask. emanafed / esídum. prúfatted

Pacius Staius, fils de Lucius, magistrat-suprême de la cité, a capté l'eau et fait [construire] ces [bassins de] pierre. Le même a fait le contrôle¹³.

Étymologiquement, le lexème verbal **kellaked** est probablement¹⁴ lié au substantif **kellā-* « store, larder » attesté en falisque et en latin¹⁵ : il s'agirait d'un dénominatif sur un dérivé **kell-āk-* de **kellā-*. Les inscriptions où apparaît la forme **kellaked** sont des commémorations de travaux publics. En synchronie, le lexème renvoie apparemment à la construction de tuyaux ou de canalisations, qui servent à « capter » les eaux et à les amener au lieu de leur utilisation¹⁶.

être acceptée que s'il n'existait pas d'explication satisfaisante de la forme $\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ telle qu'elle est gravée.

11. L'analyse comme un parfait fort **ke-le-lak-ed* avec préverbe **ke-*, privilégiée par A. CARPINETO (1970, p. 264) ainsi que par J. UNTERMANN (2000, p. 382) et (2002, p. 493), est nettement moins probable. L'hypothèse intrinsèquement complexe d'un composé qui présenterait le préverbe **ke-* et le thème de parfait à redoublement **le-lak-* est tout à fait *ad hoc*, parce qu'aucun correspondant sabellique du verbe latin *al-licere* « attirer » n'est attesté et que le rapport sémantique entre « attirer » en latin et « capter [de l'eau] *uel sim.* » en sabellique n'est pas immédiatement convaincant.

12. Sur ce lexème cf. J. UNTERMANN (2000, p. 42-43) et E. DUPRAZ (2009).

13. Traduction d'après M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1172).

14. Cf. M. LEJEUNE (1976, p. 554, n. 8) et J. UNTERMANN (2000, p. 382) (avec bibliographie antérieure).

15. Sur le substantif **kellā-* cf. A. ERNOUT ET A. MEILLET (1959⁴, p. 110-111), M. DE VAAN (2008, p. 104-105) ainsi que G. BAKKUM (2009, p. 181).

16. Cf. M. LEJEUNE (1976, p. 554, n. 8), qui traduit « capter ».

3.1. Il est significatif que les deux formes $\lambda\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ et **kellaked** renvoient probablement à des dérivés nominaux en $-\alpha\kappa-$ resp. $-\mathbf{ak-}$ qui se rapportent à un lieu ou à un espace. En effet le processus de dérivation peut être représenté de cette manière :

$\lambda\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau \leftarrow * \lambda\omicron\kappa\alpha\kappa\leftarrow * \textit{loko-}$ (*uel sim.*) « lieu »
kell-ak-ed $\leftarrow * \textit{kell-ak-} \leftarrow * \textit{kellā-}$ « pièce, cave *uel sim.* »

Or il existe en sabellique deux autres lexèmes nominaux qui attestent un suffixe $*-\bar{a}k-$ de signifié analogue. Il s'agit des deux formes substantivales ombriennes **huntak** et **tuplak**, qui sont dérivées, contrairement aux formes osques en $*-\bar{a}k-$, d'adjectifs et non de substantifs, mais dont le signifié est comparable à celui de ces formes osques :

hunt-ak $\leftarrow * \textit{hom-to-}$ « qui possède de la terre »
tupl-ak $\leftarrow * \textit{duplo-}$ « double »

3.2. Le lexème **huntak** est documenté dans deux formules des Tables Eugubines, qui appartiennent au même rituel, celui des Tables III et IV. Il s'agit, dans les deux occurrences, d'une forme substantivale, objet direct d'un verbe :

huntak: vuke: prumu: pehatu (III 3)

Tout d'abord purifie le **huntak**.

huntak: piři: prupehast: eřek / ures: punes: neiřhabas (IV 32 et 33)

Le **huntak**, quant au fait qu'il [le] purifiera tout d'abord, n'utilise pas de ce **pune** [mentionné immédiatement auparavant] à son propos¹⁷.

Les deux passages se trouvent respectivement au tout début de la description du rituel, immédiatement après une indication calendaire, et à la toute fin de celle-ci. Mais la prescription finale renvoie à la purification initiale : elle ajoute à l'injonction de III 3 une précision, celle qu'il n'y a pas

17. L'analyse de la forme verbale **neiřhabas** pose des difficultés : il s'agit probablement d'une forme modale de deuxième personne du singulier, mais cette conclusion n'est pas sûre. De même, l'analyse du démonstratif **eřek** à l'accusatif neutre singulier comme régi par le préverbe $*ad-$ de **neiřhabas** et renvoyant au substantif à l'accusatif neutre singulier **huntak** n'est pas certaine. Si cette analyse est correcte le radical **-habas** se construit avec un objet au génitif, **ures: punes** « de ce **pune** [liquide rituel] », et le préverbe $*ad-$ avec un objet à l'accusatif, **eřek** « ceci », au sens d'« utiliser [l'objet au génitif] à propos de [l'objet à l'accusatif] ». La forme **huntak** est probablement employée comme objet dans la proposition en **piři** ; cette dernière, comme peuvent le faire les propositions latines en *quod* qui sont étymologiquement et fonctionnellement comparables, joue le rôle d'un *nominatiuus pendens* par rapport à l'injonction **eřek / ures: punes: neiřhabas** qui suit ; le terme grammatical **piři** est apparemment enclitique à l'objet **huntak**. Sur tous ces points cf. E. DUPRAZ (2012a, p. 141-143) et (2013, p. 355-356) avec bibliographie antérieure. Aucune de ces incertitudes n'affecte l'analyse de **huntak**.

à utiliser le liquide rituel **pune** mentionné en IV 30 et 31¹⁸ lors de la purification du **huntak** prescrite en III 3¹⁹.

La signification de **huntak** est très probablement celle de « morceau de terrain ». La présence du suffixe **-āk-* nous semble certaine²⁰. La base en est **hom-to-*, adjectif attesté comme théonyme (**hunte** en I b 4, II a 20, II a 34, **honde** en VI b 45), qui représente lui-même un dérivé de **hom-* « sol, terre ». Cette forme **hom-to-* est étymologiquement un adjectif « possédant

18. Sur le liquide rituel **pune**, cf. M. WEISS (2010, p. 426-429).

19. Cf. M. WEISS (2010, p. 428).

20. Récemment M. WEISS (2010, p. 69-71), sans repousser l'hypothèse que nous défendons, a proposé une analyse alternative, selon laquelle **hunta-k** et **tupla-k** documentent un connecteur enclitique **-k**. Ce dernier aurait une fonction contrastive. Il serait représenté précisément et uniquement dans les trois passages III 3 (**hunta-k**), III 14 (**tupla-k**) et IV 32 (**hunta-k** encore une fois) où apparaissent les deux lexèmes. Tant en III 3 qu'en III 14 **-k** soulignerait le contraste entre **prumum** « tout d'abord », représenté dans le même énoncé à l'impératif que le connecteur **-k**, et le connecteur **inuk** « ensuite », qui apparaît dans l'énoncé à l'impératif suivant, en III 4 resp. III 15. En IV 32, **-k** indiquerait que la prescription où il figure n'a pas le même statut pragmatique que celle qui précède, laquelle annonce la fin du rituel, alors que le préverbe **pru-** dans **prupehast**, comparable sémantiquement à **prumum**, rappelle que la purification a lieu au tout début de celui-ci. La proposition qui commence par **huntak** serait un ajout, placé après le reste du texte. Les formes **hunta** et **tupla** contiendraient alors seulement la désinence **-a**, qui correspondrait probablement à un accusatif neutre pluriel. Comme indice de ce que cette analyse est juste, M. Weiss ajoute que les autres adjectifs italiques – presque tous latins – qui présentent le suffixe **-āk-* ont un signifié qui renvoie à une entité animée, à un être humain, ce qui n'est pas le cas de **huntak** et **tuplak** si ces formes contiennent ce suffixe, et il écrit que la double dérivation que nous admettons pour notre part dans **hun-t-ak**, est « *uneconomical* ». Enfin, selon M. Weiss, il conviendrait d'expliquer, si les deux lexèmes présentent un suffixe **-ak-**, pourquoi ils apparaissent dans une seule et même description de rituel. Ce fait indique, d'après M. Weiss, que le rédacteur de ce texte, pour des raisons de goût personnel, a fait le choix syntaxique et pragmatique d'utiliser la particule **-k**.

Cette analyse alternative est improbable pour différentes raisons. Cf. E. DUPRAZ (2012a, p. 141, n. 34). D'une part, l'analyse pragmatique de IV 32 est arbitraire. Dans le passage comparable II a 42 et 43, où de la même manière est annoncée la fin du rituel, puis une prescription supplémentaire relative au contenu de celui-ci est ajoutée, il n'y a pas de connecteur entre les deux énoncés. Qu'il faille en trouver un en IV 32 est une hypothèse non nécessaire. Par surcroît, il n'y a pas de parallèle pragmatique exact entre IV 32 d'une part, qui contient un ajout après la fin de la description de rituel proprement dite, et III 3 ainsi que III 14 d'autre part, lesquels prescrivent une opération antérieure à une autre opération à l'intérieur de la description du rituel. La motivation pour employer le même connecteur en IV 32 que dans les deux autres passages III 3 et III 14 n'apparaît pas. Au reste, tant en III 3 qu'en III 14, le contraste entre opération antérieure et opération postérieure est déjà souligné par l'opposition entre **prumu(m)** et **inuk**, qui ne nécessitent pas de connecteur supplémentaire. En outre, aucune autre particule enclitique n'est documentée en ombrien et il ne serait pas probable que **-k** soit la seule représentée dans cette langue, si elle en était une. Surtout, il n'est pas plausible que la parti-

de la terre, pourvu de terre »²¹. Le dérivé **huntak** renvoie donc à un référent qui est lié à la « terre » et plus exactement à une entité qui possède ou occupe de la terre, elle-même désignée comme **homto-*, même si le détail du sémantisme synchronique de **homto-* nous échappe. Selon nous, **huntak** désigne un morceau de sol, et non pas par exemple un objet en terre cuite.

En effet le rituel des tables III et IV a lieu dans un « bois sacré », **vuku**²². Or dans la pratique cultuelle romaine un bois sacré est un espace qui appartient à la divinité et dans lequel les êtres humains n'ont pas le droit de pénétrer. La simple pratique du culte dans le bois est une faute religieuse, même si cette pratique est par ailleurs régulière et obligatoire, et avant le rituel il est nécessaire de faire un *piāculum* pour compenser la faute que constitue l'entrée dans le bois, même si cette dernière se fait à des fins

cule **-k** prétendue apparaisse seulement dans trois formes, qui présentent par surcroît la même finale en **-a**. Au contraire, il est probable que dans les trois occurrences **-ak** représente une unité morphologique identique.

La nécessité d'admettre que le lexème **huntak** renvoie à deux dérivations consécutives n'est pas une objection dirimante. Ce point montre seulement que les aspects sémantiques de la double dérivation sont complexes. Au reste, **tupl-ak**, quant à lui, ne renvoie pas à une double dérivation. D'autre part, comme nous le soutenons dans le présent article, il nous semble possible d'identifier en sabellique un groupe de lexèmes dans lesquels le suffixe **-āk-* est employé pour faire référence à des entités inanimées, par opposition au groupe principalement latin de lexèmes contenant ce suffixe, dans lequel celui-ci renvoie à une propriété d'êtres animés. Les deux lexèmes **huntak** et **tuplak** sont attestés dans un seul et même texte ombrien parce que les référents correspondants jouent un rôle dans le rituel des tables III et IV et seulement dans celui-ci, où il y a purification d'une partie du bois sacré et où intervient la **kletra** sur laquelle est placé le **tuplak**.

21. Cf. M. WEISS (2010, p. 63).

22. Le lexème **vuku** est considéré en général comme le correspondant de *lūcus* « bois sacré ». Cf. J. UNTERMANN (2000, p. 439-440) avec bibliographie antérieure. Cf. aussi E. VETTER (1953, p. 207), J.W. POULTNEY (1959, p. 267) ainsi que M. WEISS (2010, p. 60, n. 111). L'alternative d'une comparaison avec *uīcus* < **woykos*, qui est défendue par K. OLZSCHA (1954, p. 165) et prise en compte par H. RIX (1975, p. 273) à côté de l'analyse comme « bois sacré », doit à notre avis être rejetée. Le lexème apparaît dans les Tables Eugubines comme désignation de lieux où sont accomplis des rituels sacrificiels. Ceci est compatible avec une analyse comme **woykos*, mais seulement si ce lexème a en ombrien la signification de « temple ». Or dans le seul rituel où il est indiqué sans équivoque qu'un sacrifice doit être accompli à l'intérieur d'un temple, ce n'est pas **vuku**, mais **fesnaf** « temple » qui est employé, comme le souligne à juste titre J. W. POULTNEY (1959, p. 267). Pour la signification de **fesnaf** comme « temple », cf. A. L. PROSDOCIMI (1978a, p. 767), A. L. PROSDOCIMI *et al.* (1978, p. 858) ainsi que M. P. MARCHESE (2013, p. 143-145) et (2014, p. 487-488). Aussi est-il improbable que **vuku** renvoie à un « temple [comme bâtiment] » à l'intérieur duquel a lieu un sacrifice, puisqu'un autre lexème désigne déjà ce référent. Il convient de retenir l'interprétation comme « bois sacré » < **lowkos* « clairière », qui permet une analyse satisfaisante du *piāculum* avant entrée dans le **vuku**, comme nous le montrons ci-après.

culturelles²³. Le fait que la première prescription du rituel des Tables III et IV, avant même l'entrée dans le bois sacré, se réfère à un *piāculum* – comme l'indique l'emploi du lexème verbal **pehatu**, correspondant de *piāre* – doit renvoyer à un usage comparable. L'objet de **pehatu** est certainement le lieu dans lequel les êtres humains pénètrent par la suite et qui doit faire l'objet du *piāculum*. Aussi la forme **huntak** désigne-t-elle le sol du bois ou une partie de celui-ci.

Plus précisément, lorsque des êtres humains pénètrent à des fins rituelles dans un bois sacré, à Rome, ils commencent par débroussailler une clairière dans celui-ci, laissé sauvage le reste du temps, et c'est dans celle-ci que se tient le rituel²⁴. Le lexème même *lūcus* < **lowkos* désigne étymologiquement cette « clairière » comme « espace lumineux »²⁵, avant que par métonymie son sémantisme ne se porte sur l'ensemble du bois. Il nous semble possible que **huntak** désigne non pas l'ensemble du bois sacré comme objet de *piāculum*, mais la partie du terrain où les hommes pénètrent effectivement, la clairière. Le lexème **huntak** serait alors un renouvellement formel pour désigner la « clairière », après que par métonymie la désignation originelle de la « clairière » a été rapportée à l'ensemble du « bois sacré » en ombrien (**vuku**) comme en latin (*lūcus*).

3.3. Le lexème **tuplak**, quant à lui, est un dérivé de l'adjectif **duplo-* « double »²⁶, au moyen, selon nous, du même suffixe *-āk-. Le lexème est attesté dans un passage unique :

kletre: tuplak: / prumum: antentu: inuk: çihçeŗa: ententu: / inuk: kazi: ferime: antentu: isunt: feŗehtru: / antentu: isunt: sufefaklu: antentu:
(III 14 à 17)

Tout d'abord place sur la **kletra** le **tuplak**. Alors, place la **çihçeŗa** dedans. Alors, place le **kazi** sur le **ferime**. De la même manière, place le **feŗehtru** dessus. De la même manière, place le **sufefaklu** dessus.

La forme **tuplak** fonctionne ici comme substantif objet direct du verbe **antentu** et désigne un référent qui est placé sur la **kletra**. Ce référent est lié à la notion de « duplication », quel que soit le sémantisme exact de **tuplak**.

23. Cf. J. SCHEID (1990, p. 554-558) et (2005, p. 27-28) ainsi que H. BROISE et J. SCHEID (1993, p. 148-150). Le *lūcus* de la déesse *dea Dia* est le bois sacré le mieux connu de la cité de Rome.

24. Cf. J. SCHEID (1990, p. 558) et (2005, p. 28) ainsi que H. BROISE et J. SCHEID (1993, p. 150). D'une année à l'autre, selon toute vraisemblance, la clairière avait été occupée à nouveau par des buissons.

25. Cf. A. ERNOUT et A. MEILLET (1959⁴, p. 368) et M. DE VAAN (2008, p. 350).

26. Ce point n'est guère controversé. Cf. J. UNTERMANN (2000, p. 775) ainsi que M. WEISS (2010, p. 60-68 et p. 115-118), avec bibliographie antérieure. Il est probable que **tuplak** ne contient pas la racine **plek-* de l'adjectif lat. *duplex* « partagé en deux, double », comme le montre M. WEISS (2010, p. 116-117).

Quelle que soit la nature de la **kletra** et de l'entité double **tuplak**, d'autres référents sont placés sur ou dans la **kletra** couverte du **tuplak** ou du moins sur ou dans des parties de cet ensemble²⁷. Le **tuplak** désigne donc une entité matérielle employée comme lieu par rapport auquel se placent d'autres pièces, ou du moins comme repère spatial dans la construction d'un référent complexe.

3.4. Le sémantisme de **huntak** et de **tuplak** est donc compatible avec celui des bases de dérivation des verbes $\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$ et **kellaked**. Dans les quatre cas, le lexème adjectival²⁸ en **-āk-* est employé pour des référents qui sont des lieux ou des espaces. La dérivation en **-āk-*, au moins dans cette série de quatre unités lexicales sabelliennes, sert donc à former des qualifications de lieux ou d'espaces. Les quatre formes $\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa\epsilon\iota\tau$, **kellaked**, **huntak** et **tuplak** montrent selon nous qu'en sabellienne, contrairement au latin, le suffixe **-āk-* ne forme pas seulement des qualifications d'êtres animés.

L'adjectif **\lambda\iota\omicron\kappa\alpha\kappa-* signifiait probablement « occupant un espace, un lieu [défini ?], une place précise [?] », et l'adjectif **kellak-* « occupant une

27. Cf. M. WEISS (2010, p. 122). Nous ne prenons pas parti sur l'identification exacte des référents concernés, les hypothèses de M. Weiss nous semblant fort aventureuses. Pour la traduction de ce passage, cf. M. WEISS (2010, p. 119-132) et E. DUPRAZ (2012a, p. 78-81).

28. Il est certain pour des raisons syntaxiques et morphologiques que les objets directs **huntak** et **tuplak** sont des substantifs neutres. Cf. M. WEISS (2010, p. 62-63) et E. DUPRAZ (2012a, p. 141, n. 34). Cependant le suffixe **-āk-* est attesté en latin comme suffixe d'adjectifs. Cf. M. WEISS (2010, p. 63-68). Il est probable qu'en sabellienne aussi il s'agisse d'un suffixe adjectival, quoique les adjectifs formés dessus aient pu avoir des emplois substantivés.

Sémantiquement, le sabellique documente l'emploi de ce suffixe dans des qualifications de référents non animés, comme nous avons tenté de le montrer. Au reste, il est tout à fait possible qu'en sabellienne comme en latin le suffixe **-āk-* ait par ailleurs aussi servi à former des qualifications d'êtres animés, comme c'est peut-être le cas de la forme **malaks** de l'inscription VETTER 6 = RIX Cp 37 = CRAWFORD CAPVA 34, si celle-ci signifie « enfantins », comme le suppose M. WEISS (2010, p. 65). Le cas de la désignation de la « corneille » *curnaco* est difficile à évaluer. Cf. M. WEISS (2010, p. 64-65). Si l'italique commun a possédé un lexème **kornīk-* dont provient le latin *cornīx* « corneille », comme le pense cet auteur, alors selon nous la forme ombrienne *curnaco* pourrait être un aménagement en **korn-āk-* du lexème hérité, à la suite d'une réinterprétation de la désignation, comprise comme signifiant « qui est caractérisé par son bec ». Pour la fermeture en [u] de la voyelle **-o-* en ombrien devant [r] et les difficultés que pose l'analyse exacte de l'évolution phonétique concernée cf. G. MEISER (1986, p. 116) et N. ZAIR (2017, p. 273-284). Le lexème italique commun **kornu-* ou **korno- uel sim.* a pu être hérité par l'ombrien aussi bien que par le latin ; en latin *cornū* « corne » peut s'appliquer à un « bec » d'oiseau. Cf. *ThLL* (1900-) 4.0.967.46 à 4.0.967.49. Le lexème *curnaco* rentrerait donc secondairement dans la série des dérivés sabelliennes en **-āk-*, motivé en l'espèce comme adjectif substantivé désignant un être animé caractérisé par excellence par son « bec » (**korn-āk- uel sim.*).

cave, une resserre ». Dans les quatre cas, c'est-à-dire tant dans **huntak** « occupant un espace caractérisé par la présence de terre *uel sim.* » et **tuplak** « occupant un espace double *uel sim.* » que dans les bases ***λιοκακ-** et ***kellak-**, les adjectifs pouvaient sans doute être substantivés au neutre, comme c'est le cas dans **huntak** et **tuplak**.

4.1. À présent il est nécessaire d'examiner plus précisément la dérivation des lexèmes verbaux **λιοκακειτ** et **kellaked**. Le présent **λιοκακειτ**, comme nous l'avons indiqué, est un thème en *-i- ou en *-ē-. Pour des raisons morphologiques, la seconde hypothèse est plus probable. En latin, et semble-t-il aussi en sabellique, il n'existe pas de dénominatifs en *-i-, mais seulement des dénominatifs en *-ī-, quelle que soit l'explication de cette distribution²⁹. Au contraire, l'interprétation alternative, celle d'un thème (statif ou duratif) en *-ē- dérivé de l'adjectif (substantivé ?) ***λιοκ-ακ-**, lui-même dérivé de ***loko-** (*uel sim.*), ne pose pas de difficulté³⁰. Au total, le lexème **λιοκακειτ** signifie vraisemblablement « occuper un espace [défini ?], une place [précise ?] ».

La forme **λιοκακειτ** se distingue donc tant du point de vue morphologique que du point de vue sémantico-syntaxique du parfait *locatin* « ont donné en concession », qui paraît documenté sur l'inscription VETTER 212 = RIX Pg 1 = CRAWFORD CORFINIVM 1 et qui représente un dérivé direct de ***loko-**³¹.

4.2. La forme **kellaked**, quant à elle, n'est caractérisée par aucun suffixe. Seul l'usage de la désinence secondaire prouve sans ambiguïté que **kellaked** est un indicatif parfait à la 3^e sg. Cette situation n'est pas exceptionnelle en sabellique. S'agissant d'un verbe dénominatif, il est probable que l'infectum correspondant à **kellaked** était en *-ā-. Le parfait **kellaked** est vraisemblablement lié à un infectum ***kell-āk-ā-**.

Or en sabellique il existe des thèmes de perfectum correspondant à des thèmes d'inflectum en -ā-, qui sont eux-mêmes caractérisés de manière négative et contre-ictonique³² par l'absence de l'-ā-. Tel est le cas par exemple du futur antérieur *portust* « il aura porté » de l'ombrien (Tables Eugubines,

29. Cf. X. MIGNOT (1969, p. 35 et p. 48-49), H. RIX (1994, p. 71-72) ainsi que C. GARCÍA CASTILLERO (2000, p. 187-188 et p. 192-193).

30. Cf. X. MIGNOT (1969, p. 123-129) ainsi que C. GARCÍA CASTILLERO (2000, p. 209-210 et p. 219-221).

31. La lecture *locatin*, selon M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 261), est certaine. Nous n'examinons pas ici l'hypothèse que la forme soit à considérer comme un emprunt au latin. Cf. J. UNTERMANN (2000, p. 351) avec bibliographie antérieure.

32. Contre-ictonique au sens où le thème de perfectum, sémantiquement marqué, est moins marqué morphologiquement que le thème d'inflectum, sémantiquement neutre. Cf. G. MEISER (2003, p. 8-11).

VII b 3), par rapport par exemple à l'impératif II *portatu* « tu dois / il doit porter » (Tables Eugubines, VI b 55), dérivé du thème d'infectum. La formation de parfaits simples sur des présents marqués en *-ā-* est productive en sabellique³³.

D'autre part, il existe en osque des thèmes de perfectum marqués seulement par la gémination de la consonne finale du thème, qui semblent avoir été productifs, là aussi de manière contre-iconique, notamment sur des thèmes d'infectum marqués de manière plus lourde par un *-ā-*. Tel est le cas des formes **dikked** « il a dédié » (CRAWFORD BOVIANVM 93), **emmens** « ils ont acheté » (POCETTI 134 = RIX Cm 5 = CRAWFORD CVMAE 3), **prúffed** « il a mis » (VETTER 107 = RIX Cm 10 = CRAWFORD HERCVLANEVM 1 et VETTER 156 = RIX Sa 25 = CRAWFORD BOVIANVM 97)³⁴ et, vraisemblablement, **(ek)kelled** (VETTER 103 = RIX Cp 42 = CRAWFORD CAPVA 32)³⁵.

Cette dernière forme est attestée dans une inscription dont la lecture est sûre, mais le contenu, et même les limites des formes, fort incertains, parce que le texte contient apparemment plusieurs abréviations et qu'il est écrit en *scriptio continua*. Il n'est donc pas sûr si la forme est à identifier comme **ekkelled** ou seulement comme **kelled**. Le support matériel est un *louterion* miniature, c'est-à-dire un bassin minuscule, offert à une divinité. Il nous semble significatif, sur un tel objet, que la forme **ekkelled** ou **kelled** puisse être liée étymologiquement au substantif **kellā-* « cave, resserre *uel sim.* »³⁶.

Si cette analyse est correcte, alors le parfait **kellaked** se rapporte à des travaux publics liés à des conduites d'eau, et le parfait **(ek)kelled** < **(ek-)kell-ed* est lui aussi lié à la fabrication d'un objet qui sert à contenir de l'eau. Mais le lexème **kellaked** est dérivé de l'adjectif **kell-āk-*, alors qu'**(ek)kelled** n'est en aucun cas un dénominatif sur **kell-āk-*. Il est au

33. Pour les parfaits simples du sabellique, en particulier sur des infectums marqués en *-ā-*, cf. H. RIX (1993a, p. 329-330).

34. Pour ces trois formes cf. E. DUPRAZ (2012b) avec bibliographie antérieure. Le composé *av[α]fēδ* < **an-ff-ed* (*uel sim.*) de l'inscription POCETTI 152 = RIX Lu 14 = CRAWFORD PAESTVM 1 est probablement comparable à **prúffed**, quoique l'*-f-* géminé semble ici noté une seule fois. Cf. P. POCETTI (2009, p. 53) et déjà J. UNTERMANN (2000, p. 257). Il existe en osque du sud des exemples de consonne phonétiquement géminée notée une seule fois : cf. par exemple *πρωφατεδ* avec *-τ-* simple sur l'inscription POCETTI 175 = CRAWFORD POTENTIA 1 de Rossano di Vaglio, qui est un parfait en [tt].

35. Pour cette formation caractérisée par la gémination, cf. aussi E. DUPRAZ (2016, p. 345-346).

36. L'hypothèse que les deux formes **kellaked** et **ekkelled** soient liées étymologiquement a déjà été émise par A. LA REGINA (1966, p. 265). Cf. aussi J. UNTERMANN (2000, p. 382).

contraire directement lié au lexème de base **kellā-*. Ce dernier, dont deux dérivés directs ou indirects sont liés à la fonction de contenir des eaux, pourrait en sabellique, par opposition au latin et au falisque, avoir connu une restriction sémantique depuis « cave, resserre » jusqu'à « cavité destinée spécifiquement à contenir des eaux ».

La formation attestée par **dikked**, **emmēns**, **pruffed** et **(ek)kelled** était productive en osque y compris sur des infectums en **-ā-*. Dans le cas d'**(ek)kelled** elle correspond à un lexème verbal dénomiatif **kell-ā-*, si ce dernier est bien lié au substantif **kellā-*, de la même manière que *cūrāre* est le dénomiatif de *cūra*. Le parfait **dikked**, quant à lui, est lié en synchronie à l'intensif secondaire **dikā-*³⁷.

Plus précisément, la forme **(ek)kelled** ne représente pas seulement un parfait à consonne géminée en fin de thème, mais aussi, comme *portust*, un parfait simple sur un présent en **-ā-*. Cette ambiguïté s'explique par le fait que la base de dérivation **kellā-* présente déjà un [l] géminé, qui secondairement a pu être réinterprété comme étant aussi la marque du thème de perfectum. Au total, **(ek)kelled** est une forme pivot qui appartient à la fois à la classe des parfaits simples et à celle des parfaits à consonne géminée en fin de thème.

4.3. En ce qui concerne **kellaked**, il peut s'agir d'un parfait simple comparable à *portust*. Le thème **keilak-** n'est alors marqué comme perfectum par aucun trait segmental. Comme pour *portust* il s'agit d'une formation où à un thème d'infectum marqué par **-ā-* s'oppose de manière négative, contre-ictonique, un thème de perfectum sans marque.

Mais il n'est pas possible d'exclure tout à fait l'hypothèse que dans **kellaked** l'occlusive [kk] est phonétiquement géminée et que la forme est donc un parfait à gémination de la consonne finale du thème, à savoir **kellākk-*. Les inscriptions POCETTI 13 = RIX Sa 11 = CRAWFORD TERVENTVM 15, POCETTI 14 = RIX Sa 10 = CRAWFORD TERVENTVM 16 et POCETTI 15 = RIX Sa 12 = CRAWFORD TERVENTVM 17 ont été retrouvées à Pietrabbondante dans le Samnium. Elles contiennent toutes trois le parfait **am[a]nafed** resp. **emanafed** « a fait [construire] », dans lequel la spirante géminée [ββ] est notée comme **-f-** simple³⁸. Il se peut que dans **kellaked** la consonne [kk] soit notée comme **-k-** simple. Il est vrai que dans **kellaked** la gémination de la liquide est explicitement notée, dans les deux textes (sur les trois) où la forme est sans lacune. Et la présence de

37. Cf. E. DUPRAZ (2012b, p. 25).

38. La différence sémantique entre **am[a]nafed** et **e-manafed** avec deux préverbes différents est obscure. Quoi qu'il en soit, la consonne finale du thème est phonétiquement géminée, comme le notent explicitement d'autres formes du même lexème. Cf. J. UNTERMANN (2000, p. 448-449).

consonnes doubles dans les trois textes est aussi attestée dans le parfait **prúfatted** « a fait le contrôle ». Au total, la notation des consonnes géminées dans les trois textes est fort irrégulière et le contraste entre **am[a]nafed** ou **emanafed** d'une part, **kell-** et **prúfatted** d'autre part, montre qu'il est possible que dans **kellaked** la liquide géminée ait été notée comme telle alors que l'occlusive vélaire géminée ne l'était pas³⁹.

Ainsi, que **kellaked** soit un parfait simple ou, ce qui est moins probable mais pas impossible, un parfait à gémination de la consonne de fin du thème, il renvoie à une formation attestée par ailleurs en osque, à savoir un parfait contre-ictonique où l'*-ā- d'inflectum n'apparaît pas, et il ne nécessite pas l'hypothèse d'un suffixe de parfait en **-k-**.

5.1. Nous avons tenté dans la présente étude de combiner des données et des méthodes différentes pour résoudre une difficulté traditionnelle, celle que pose l'existence des supposés parfaits en **-k-** en osque.

L'étude de plusieurs passages de description de rituel en ombrien et celle de plusieurs formes attestées sur des inscriptions osques d'interprétation difficile permettent d'émettre l'hypothèse qu'en sabellique le suffixe *-āk- servait à dériver des adjectifs notamment sur des bases renvoyant à des entités inanimées, et que ces adjectifs fonctionnaient comme qualifications de lieux ou d'espaces. Les données ombriennes et les données osques s'éclairent mutuellement sur ce point.

5.2. La prise en compte du suffixe adjectival *-āk- permet à son tour de résoudre la difficulté morphologique posée par l'existence des deux formes verbales que la recherche passée a considérées comme des exemples de parfaits en **-k-**, sans aboutir à une explication diachronique simple de cette formation dont la rareté a toujours semblé suspecte.

Selon nous, aucune des deux formes, ni **λοκακειτ** ni **kellaked**, ne présente de suffixe verbal en [k]. La première, en effet, est un inflectum dénominatif en *-ē- sur un adjectif en *-āk-, l'autre le parfait d'un inflectum dénominatif en *-ā-, qu'il est possible d'expliquer en tenant compte des

39. La notation des consonnes phonétiquement géminées de l'osque nécessite une étude. Les observations de R. VON PLANTA (1892-1897, 1, p. 51-53) à ce sujet reposent sur un corpus dépassé. Dans deux des trois textes que nous discutons ici la désinence d'accusatif pluriel apparaît comme **-ss** dans le substantif **kúráss**, mais comme **-s** dans le démonstratif **ekásk**, accordé avec **kúráss** (le troisième texte est lacunaire sur ce point). Ici l'irrégularité peut être interprétée comme simplification phonétique ou éventuellement purement graphique du groupe de consonnes [ssk]. Au total, il semble que dans les trois textes la gémination soit notée seulement pour les consonnes dentales, si du moins [ll] est bien dental.

spécificités des perfectums sabelliques. Ceux-ci semblent nettement moins fréquemment caractérisés par des suffixes que leurs homologues latins⁴⁰.

Emmanuel DUPRAZ

Université libre de Bruxelles (ULB) et EPHE, Université PSL (Paris)

Emmanuel.Dupraz@ulb.ac.be et Emmanuel.Dupraz@ephe.psl.eu

40. Sur ce point notre étude, E. DUPRAZ (2016), est plus développée que les considérations que nous mentionnons ici.

Bibliographie

- G. BAKKUM (2009) : *The Latin Dialect of the Ager Faliscus – 150 Years of Scholarship*, Amsterdam.
- H. BROISE et J. SCHEID (1993) : « Étude d'un cas : le *lucus deae Diae* à Rome », dans O. DE CAZANOVE et J. SCHEID (éd.), *Les Bois sacrés – actes du colloque international organisé par le Centre Jean-Bérard et l'École pratique des hautes études (V^e section) – Naples, 23-25 novembre 1989*, Naples, p. 145-157.
- C. D. BUCK (1928²) : *A Grammar of Oscan and Umbrian with a Collection of Inscriptions and a Glossary*, Boston.
- A. CARPINETO (1970) : « *De Aquarum ductibus uel fontibus inscriptiones Italico sermone quae extant* », *Rheinisches Museum für Philologie* 113, 2-3, p. 262-264.
- M. CRAWFORD (éd.) (2011) : *Imagines Italicae – a Corpus of Italic Inscriptions*, Londres [Ce corpus est cité comme « CRAWFORD » avec le numéro de l'inscription].
- L. DEL TUTTO PALMA (1990) : *Le Iscrizioni della Lucania preromana*, Padoue.
- M. DE VAAN (2008) : *Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages*, Boston - Leiden.
- E. DUPRAZ (2009) : « L'Inscription frentaniennne Ve 173 = Ri Fr 2 – la tradition poétique italique et le nom-racine *h₂ep-, 'eaux courantes' », dans F. BIVILLE et I. BOEHM (éd.), *Autour de Michel Lejeune – actes des journées d'étude organisées à l'Université Lumière-Lyon 2 – Maison de l'Orient et de la Méditerranée - 2-3 février 2006*, Lyon, p. 331-357.
- E. DUPRAZ (2012a) : *Sabellian Demonstratives – Forms and Functions*, Boston - Leiden.
- E. DUPRAZ (2012b) : « Oskisch **dikked**: eine unerwartete Perfektform », dans W. SOWA et S. SCHAFFNER (éd.), *Greek and Latin from an Indo-European Perspective 3 (GLIEP 3) – Proceedings of the Conference held at the Comenius University Bratislava – July 8th-10th 2010*, Munich, p. 17-34.
- E. DUPRAZ (2013) : « Sur le Grammème ombrien *perse* », dans C. BODELOT, H. GRUET-SKRABALOVA et F. TROUILLEUX (éd.), *Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants*, Clermont-Ferrand, p. 351-364.
- E. DUPRAZ (2016) : « Zu einigen Perfektbildungen im Sabellischen », *Indogermanische Forschungen* 121, p. 333-363.
- A. ERNOUT et A. MEILLET (1959⁴) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine – histoire des mots*, Paris.
- A. FRANCHI DE BELLIS (1981) : *Le Iovile capuane*, Florence.
- C. GARCÍA CASTILLERO (2000) : *La Formación del tema de presente primario osco-umbro*, Vitoria.

- M. GUALTIERI et P. POCSETTI (2001) : « Frammento di *tabula* bronzea con iscrizione osca dal pianoro centrale », dans M. GUALTIERI et H. FRACCHIA (éd.), *Roccagloriosa II – l'oppidum lucano e il territorio*, Naples, p. 187-275.
- A. LA REGINA (1966) : « Le Iscrizioni osche di Pietrabbondante e la questione di Bovianum Vetus », *Rheinisches Museum für Philologie* 109, p. 260-286.
- M. LEJEUNE (1966) : « Notes de linguistique italique – XXI – les notations de *f* dans l'Italie ancienne », *Revue des études latines* 44, p. 141-181.
- M. LEJEUNE (1970) : « Phonologie osque et graphie grecque », *Revue des études anciennes* 72, p. 271-316.
- M. LEJEUNE (1972) : « Notes de linguistique italique – XXXI – sur l'aspect fédéral du sanctuaire samnite de Calcatello », *Revue des études latines* 50, p. 94-111.
- M. LEJEUNE (1976) : « Noms osco-ombriens des eaux, des sources et des fontaines », dans *Mélanges offerts à Jacques Heurgon – l'Italie préromaine et la Rome républicaine*, 2, Rome, p. 551-571.
- M. LEJEUNE (1990) : *Méfitis d'après les dédicaces lucaniennes de Rossano di Vaglio*, Louvain-la-Neuve.
- M. MANCINI (2006) : « Osco *aflukad* nella defixio Vetter 6 », dans D. CAIAZZA (éd.), *Samnitice loqui. Scritti in onore di A. L. Prosdocimi per il premio « I Sanniti »*, Piedimonte Matese, 1, p. 73-90.
- M. MANCINI (2013) : « Testi epigrafici e sociolinguistica storica: le 'defixiones' sannite », dans R. GIACOMELLI et A. ROBBIATI BIANCHI (éd.), *Le Lingue dell'Italia antica oltre il latino : lasciamo parlare i testi*, Milan, p. 29-61.
- M. P. MARCHESE (2013) : « *Sakaraklúm* e *fiśnú* : valori di testo e valori di lingua », dans R. GIACOMELLI et A. ROBBIATI BIANCHI (éd.), *Le Lingue dell'Italia antica oltre il latino: lasciamo parlare i testi*, Milan, p. 139-149.
- M. P. MARCHESE (2014) : « Umbro **fesna*, osco *fiśnú* e il campo lessicale correlato », dans *Gli Umbri in età preromana – atti del XXVII convegno di studi etruschi ed italici – Perugia - Gubbio - Urbino - 27-31 ottobre 2009*, Pise et Rome, p. 485-489.
- K. McDONALD (2015) : *Oscan in Southern Italy and Sicily – Evaluating Language Contact in a Fragmentary Corpus*, Cambridge.
- G. MEISER (1986) : *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*, Innsbruck.
- G. MEISER (2003) : *Veni uidi uici – die Vorgeschichte des lateinischen Perfektsystems*, Munich.
- X. MIGNOT (1969) : *Les Verbes dénominatifs latins*, Paris.
- K. OLZSCHA (1954) : « Umbrische Monatsdaten », *Glotta* 33, p. 161-179.
- V. PISANI (1964²) : *Le Lingue dell'Italia antica oltre il latino*, Turin.
- D. PIWOWARCZYK (2011) : « Formations of the Perfect in the Sabellic Languages with the Italic and Indo-European Background », *Studia linguistica uniwersitaŃis Jagellonicae Cracouiensis* 128, p. 103-126.
- P. POCSETTI (1979) : *Nuovi documenti italici a complemento del manuale di E. Vetter*, Pise. [Ce corpus est cité comme « POCSETTI » avec le numéro de l'inscription.]
- P. POCSETTI (1988) : « Lingua e cultura dei Brettii », dans P. POCSETTI (éd.), *Per un'identità culturale dei Brettii*, Naples, p. 9-158.

- P. POCETTI (2009) : « Paradigmi formulari votivi nelle tradizioni epiche dell'Italia antica », dans J. BODEL et M. KAJAVA (éd.), *Dediche sacre nel mondo greco-romano – diffusione, funzioni, tipologie – Institutum Romanum Finlandiae, American Academy in Rome – 19-20 aprile, 2006*, Rome, p. 43-93.
- J. W. POULTNEY (1959) : *The Bronze Tables of Iguvium*, Baltimore.
- A. L. PROSDOCIMI (1976) : « Sui Grecismi dell'osco », dans *Scritti in onore di Giuliano Bonfante*, Brescia, 2, p. 781-866.
- A. L. PROSDOCIMI (1978a) : « L'Umbro », dans A. L. PROSDOCIMI (éd.), *Popoli e civiltà dell'Italia antica*, 6, « Lingue e dialetti », Rome, p. 585-788.
- A. L. PROSDOCIMI (1978b) : « Contatti e conflitti di lingue nell'Italia antica: l'elemento greco », dans A. L. PROSDOCIMI (éd.), *Popoli e civiltà dell'Italia antica*, 6, « Lingue e dialetti », Rome, p. 1029-1088.
- A. L. PROSDOCIMI et al. (1978) : « L'Oscio », dans A. L. PROSDOCIMI (éd.), *Popoli e civiltà dell'Italia antica*, 6, « Lingue e dialetti », Rome, p. 825-912.
- H. RIX (1975) : « Oskisch *peesslúm* – *pestlúm* », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 89, 2, p. 265-280.
- H. RIX (1992) : « Zur Entstehung des lateinischen Perfektsystems », dans T. KRISCH et O. PANAGL (éd.), *Latein und Indogermanisch – Akten des Kolloquiums der indogermanischen Gesellschaft, Salzburg, 23.-26. September 1986*, Innsbruck, p. 221-240.
- H. RIX (1993a) : « Oskisch *úpsannam* - *uupsens* und Zugehöriges », dans F. HEIDERMANNS, H. RIX et E. SEEBOLD (éd.), *Sprachen und Schriften des antiken Mittelmeerraums – Festschrift für Jürgen Untermann zum 65. Geburtstag*, Innsbruck, p. 329-348.
- H. RIX (1993b) : « Die oskische Weihung an Fatuus Ve. 183 », *Linguistica* 33, p. 191-195.
- H. RIX (1994) : *Die Termini der Unfreiheit in den Sprachen Altitaliens*, Stuttgart.
- H. RIX (1996) : « Variazioni locali in osco », dans L. DEL TUTTO PALMA (éd.), *La Tavola di Agnone nel contesto italico – convegno di studio – Agnone, 13-15 aprile 1994*, Florence, p. 243-261.
- H. RIX (1998) : « Bemerkungen zu den lateinischen Verbformen des Typs *faxo faxim* », dans J. JASANOFF, C. MELCHERT et L. OLIVER (éd.), *Mír curad – Studies in Honor of Calvert Watkins*, Innsbruck, p. 619-634.
- H. RIX (2000) : « Oskisch *brateis bratom*, lateinisch *grates* », dans A. HINTZE et E. TICHY (éd.), *Anusantayai – Festschrift für Johanna Narten zum 70. Geburtstag*, Dettelbach, p. 207-229.
- H. RIX (2002) : *Sabellische Texte – die Texte des Oskischen, Umbrischen und Süd-pikenischen*, Heidelberg. [Ce corpus est cité comme « RIX » avec le numéro de l'inscription.]
- J. SCHEID (1990) : *Romulus et ses frères – le collège des Frères Arvales, modèle du culte public dans la Rome des empereurs*, Rome.
- J. SCHEID (2005) : *Quand Faire, c'est croire – les rites sacrificiels des Romains*, Paris.
- ThLL (1900-) : *Thesaurus linguae Latinae*, Leipzig.
- J. UNTERMANN (2000) : *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg.

- J. UNTERMANN (2002) : « Das Perfekt der Sekundärverben im Oskisch-Umbrischen », dans M. FRITZ et S. ZEILFELDER (éd.), *Novalis Indogermanica – Festschrift für Günter Neumann zum 80. Geburtstag*, Graz, p. 489-495.
- E. VETTER (1953) : *Handbuch der italischen Dialekte*, 1, « Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis », Heidelberg. [Ce corpus est cité comme « VETTER » avec le numéro de l'inscription.]
- R. VON PLANTA (1892-1897) : *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, Strasbourg.
- M. WEISS (2010) : *Language and Ritual in Sabellic Italy – the Ritual Complex of the Third and Fourth Tabulae Iguvinae*, Boston - Leiden.
- A. WILLI (2010) : « The Umbrian Perfect in **-nç/-nš-** », *Transactions of the Philological Society* 108, 1, p. 1-14.
- A. WILLI (2016) : « The Oscan Perfect in **-tt-** », *Transactions of the Philological Society* 114, 1, p. 75-94.
- N. ZAIR (2014) : « The Treatment(s) of ***-u-** after a Coronal in Oscan: Dialect Variation and Chronology », *Indo-European Linguistics* 2, p. 112-125.
- N. ZAIR (2016) : *Oscan in the Greek Alphabet*, Cambridge.
- N. ZAIR (2017) : « The Origins of **-urC-** for expected **-orC-** in Latin », *Glotta* 93, p. 255-289.